

# Kiwanis

Fondation Kiwanis Stiftung

District Switzerland-Liechtenstein

## Rapport annuel 2013/2014



# Kiwanis®

Kiwanis Foundation  
District Switzerland-Liechtenstein

#### Table des matières

<b>1.</b>	<b>Compte-rendu du Président</b> .....	3
<b>1.1</b>	<b>Organisation et organes</b> .....	3
<b>1.1.1</b>	<b>But</b> .....	3
<b>1.1.2</b>	<b>Organes dirigeants</b> .....	3
<b>1.1.3</b>	<b>Direction des affaires</b> .....	3
<b>1.1.4</b>	<b>Mutations au conseil de fondation</b> .....	3
<b>1.1.5</b>	<b>Séances</b> .....	3
<b>1.2</b>	<b>Rapport annuel du Président</b> .....	4
<b>1.2.1</b>	<b>Personnel et organisation</b> .....	4
<b>1.2.2</b>	<b>Où va la Fondation ?</b> .....	4
<b>1.2.3</b>	<b>Projets</b> .....	5
<b>1.2.4</b>	<b>Finances</b> .....	5
<b>1.2.5</b>	<b>Le Kiwanis aide, Kiwanis se rend visible</b> .....	5
<b>1.3</b>	<b>Perspectives 2014/2015</b> .....	7
<b>2.</b>	<b>Compte rendu concernant les requêtes et projets</b> .....	8
<b>3.</b>	<b>Membres du Conseil de Fondation 2013/2014</b> .....	12
<b>4.</b>	<b>Lignes directrices du Conseil de Fondation</b> .....	13
<b>5.</b>	<b>Statuts</b> .....	13
<b>6.</b>	<b>Rapport du Trésorier</b> .....	14
<b>6.1</b>	<b>Bilan</b> .....	14
<b>6.2</b>	<b>Compte d'exploitation</b> .....	15
<b>6.3</b>	<b>Modification du capital d'organisation et des fonds 2013/2014</b> .....	16
<b>6.4</b>	<b>Annexes</b> .....	17
<b>6.4.1</b>	<b>Généralités</b> .....	17
<b>6.4.2</b>	<b>Principes d'évaluation</b> .....	17
<b>6.4.3</b>	<b>Principes relatifs à la modification du capital</b> .....	18
<b>6.4.4</b>	<b>Bilan</b> .....	19
<b>6.4.5</b>	<b>Compte d'exploitation</b> .....	19
<b>6.5</b>	<b>Rapport du réviseur</b> .....	20
<b>7.</b>	<b>Données de contact</b> .....	21

## 1. Compte-rendu du Président

### 1.1 Organisation et organes

#### 1.1.1 But

La Fondation Kiwanis a été créée en 1994 par le district Suisse-Liechtenstein, environ 30 ans après la création du premier club Kiwanis en Suisse. La Fondation fait partie intégrante du District CH-L et met en œuvre des projets sociaux d'importance nationale. Le but de la Fondation est clairement décrit dans les Statuts, à savoir, venir en aide, en priorité au niveau national, à des personnes socialement défavorisées et à des institutions ou projets qui méritent d'être encouragés.

L'indépendance de la Fondation est garantie et documentée par la présentation du bilan annuel auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations au Département fédéral de l'Intérieur. Le bilan annuel est accepté par le Conseil de Fondation et aussi présenté dans son intégralité à l'assemblée des délégués du District CH-Li. De surcroît, la Fondation est en possession du label de qualité ZEW0 depuis 2005.

#### 1.1.2 Organes dirigeants

Le Conseil de Fondation est composé de 7 membres (Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, et trois Trustees). Les membres du conseil sont élus pour trois ans, une réélection est possible une fois.

#### 1.1.3 Direction des affaires

Les personnes responsables de la direction des affaires et investies de la signature sont Markus Schaper, Président ; Ilse Oehler, Vice-présidente ; Michel Schnurrenberger, Trésorier et Ursula Karrer-Hurni, Secrétaire. Elles sont assistées des trois Trustees et, si nécessaire, d'autres Conseillers.

#### 1.1.4 Mutations au conseil de fondation

Durant l'exercice 2013/2014 les personnes suivantes ont rejoint le Conseil :

Susanne Brunschweilwer-Locher remplace, en tant que représentante de l'Execztuve Committee Board, le District Treasurer partant Andreas Lanter.

Michel Schnurrenberger remplace, en tant que Trésorier, Esther Freivogel, qui nous a quittés au terme de son mandat.

#### 1.1.5 Séances

Le Conseil de Fondation a traité les affaires courantes lors de ses diverses séances de travail et dans des groupes de travail ad hoc pour ses projets. Au cours des séances, diverses requêtes financières ont été discutées et traitées. Le projet « Kiwanis Cool-Bar » a été

dissout et les cinq Cool-Bar existants ont été remis à cinq clubs Kiwanis à divers endroits en Suisse. Les thèmes de communication et de recherche de fonds ont également été discutés.

## 1.2 Rapport annuel du Président

Après cinq ans et demi en tant que Président du Conseil de Fondation et en vertu de la limite de ma période d'activité à la Fondation, l'année 2013/2014 a été la dernière de mon mandat. De ce fait, je me permets d'effectuer une rétrospective personnelle sur l'année écoulée.

### 1.2.1 Personnel et organisation

Le Conseil de Fondation a pu se livrer, tout le long de l'année, aux tâches qui lui ont été assignées. Michel Schnurrenberger a pris la succession de l'émérite Esther Freivogel et Susanne Bruscheiler-Locher (Gouverneur Elect) a remplacé le district treasurer Andréas Lanter au Conseil de Fondation.

Je me réjouis à titre personnel que Caroline Pirrenne du KC Genève-Métropole et Jon-Fadri Huder du KC St-Moritz/Haute Engadine aient acceptés leur fonction de conseillère et conseiller de la Fondation. Ainsi, la Suisse occidentale et orientale sont dignement représentées. Soyez les bienvenus ! J'exprime l'espoir que vous ayez autant de plaisir dans vos activités et autant de moments et rencontres agréables que j'ai pu en vivre.

### 1.2.2 Où va la Fondation ?

Fin 2014, après la dissolution du projet Kiwanis des « Cool Bars », ceux-ci ont passé dans le giron de cinq clubs Kiwanis. Nous espérons qu'ils y soient pendant longtemps d'éloquents messagers de l'activité du Kiwanis. Le Conseil de Fondation s'est ensuite concentré sur le traitement des requêtes financières ainsi que sur les questions du positionnement futur de la fondation.

Dans des discussions intensives, parfois contradictoires, mais toujours empreintes de respect et de tolérance face à d'autres opinions, le Conseil s'est penché sur le positionnement futur et la clarification du profil de la Fondation. Rétrospectivement, je peux dire avec une conviction profonde : ces discussions étaient fatigantes mais je ne voudrais pas en avoir manqué une seconde, car j'ai pu expérimenter et apprendre beaucoup. Le processus n'est pas encore terminé, mais – j'en suis persuadé – il est en de bonnes mains dans le nouveau Conseil de fondation !

#### 1.2.3 Projets

La Fondation Kiwanis peut se comprendre comme étant le bras long du Kiwanis District Suisse-Liechtenstein lorsqu'il s'agit de réaliser des projets sociaux d'envergure nationale. Il est agréable et bouleversant à la fois, de participer à l'évaluation et la mise en route des projets. Agréable, lorsque on peut aider au sens du Kiwanis et bouleversant quand on apprend à connaître des destins pour lesquels on peut malheureusement – trop souvent – rien faire.

Je suis profondément touché, de voir persister de la misère et de la détresse dans une société aussi riche que la notre ( détresses financières, structurelles et émotionnelles). Souvent ces situations ne sont pas éloignées et se trouvent au coin de notre rue, dans la maison à coté ou dans le prochain village.

En parallèle à ces situations, suis impressionné de voir des personnes simplement aider ou agir, parmi lesquelles nous trouvons aussi la famille des Kiwaniens. Je suis étonné de voir combien des personnes défavorisées acceptent tout simplement leur destin avec dignité et parfois humour. Cela a forcé mon profond respect pour ces personnes !

#### 1.2.4 Finances

Trop peu pour vivre et trop pour mourir. C'est ainsi que je résume personnellement la situation financière de la Fondation. Compte tenu de rendements extrêmement bas et dans le contexte de prescriptions légales strictes pour la Fondation de n'effectuer que des investissements sûrs, nous ne pouvons actuellement générer de rendement significatif avec capital modeste de la fondation ; il y manque au moins un zéro et le facteur trois. Pourtant, grâce à la Fondation, le Kiwanis a pu venir en aide de ci de là.

A mon sens, il n'existe que trois moyens pour résoudre cette situation :

- a) la dissolution de la Fondation et le transfert de sa fortune conformément aux statuts
- b) une augmentation de la contribution du District, accompagnée de consignes claires concernant des projets d'envergure nationale, ainsi qu'une contribution annuelle de chaque club
- c) la récolte active et professionnelle de fonds, y compris les ressources adéquates en compétences, infrastructures et main d'œuvre pour des projets qui permettent de générer de l'argent auprès de l'économie privée et en relation avec une présentation publique du Kiwanis.

#### 1.2.5 Le Kiwanis aide, Kiwanis se rend visible

Les mesures de marketing de la Fondation ont porté des fruits durant l'année écoulée, la publicité ayant atteint l'extérieur du Kiwanis. Là où la Fondation a pu agir, le Kiwanis a été clairement mis en évidence et a pu communiquer. Dans le cadre des projets, , cette

methodologiie m'a chaque fois, impressionné. Un grand merci au DCC avec lequel la collaboration a fonctionné à merveille !

#### **C'était pour moi un honneur, de pouvoir servir les enfants**

- avec mes collègues Conseillers/ères dans le cadre de discussions ouvertes et orientées sur la recherche de solutions
- avec notre District, nos Divisions et nos Clubs. Ensemble, nous avons pu produire, l'année passée, de grandes et de petites choses pour le Kiwanis et les idées du Kiwanis.
- avec les nombreux bienfaiteurs et donateurs qui nous ont soutenus dans nos efforts.

Merci pour cette belle période, pleine de rencontres magnifiques, de moments émouvants et en étant conscient d'être entouré de la superbe famille Kiwanis.

Kiwanis, cher Kiwanis, je t'aime !



Markus Schaper, Président du Conseil de fondation

### 1.3 Perspectives 2014/2015

Durant l'année 2014/2015, le Conseil de fondation met l'accent sur les trois points forts suivants :

➤ **nous sommes tous la Fondation !**

Par cette devise, nous évoquons les origines, le but, la raison d'être de la Fondation, dont découlent des tâches et des possibilités à exploiter par tous les AK. Simultanément, nous souhaitons éveiller la coresponsabilité de chaque AK vis à vis la Fondation et que chacune un prenne à cœur son devenir.

➤ **les projets d'envergure nationale en faveur d'enfants et de jeunes défavorisés**

Dorénavant, la Fondation traitera des projets proposés par des clubs et/ou des divisions et appelle les initiateurs à une collaboration lors de projets acceptés.

Le DCC/District-Communication Center sera impliqué dans tous les projets. Cette collaboration vise à sensibiliser et conscientiser un plus large public au bénévolat et aux idées kiwaniennes en communiquant de manière satisfaisante.

➤ **des revenus assurés**

Nous élaborons une stratégie afin de toucher de manière continue des revenus substantiels. C'est seulement ainsi, qu'il sera possible de s'attaquer à des projets d'envergure. Pour ce faire, nous comptons aussi sur vous.

Jakob Stark, Président du conseil de fondation 2014/2015

## 2. Compte rendu concernant les requêtes et projets

Durant l'exercice écoulé, 69 requêtes et demandes ont été déposées. Une fois de plus, les demandes étaient très variées et leurs objets allaient de situations familiales et/ou personnelles jusqu'au parrainage de grandes manifestations. Pour l'évaluation d'une prise en compte d'une demande, le but de la Fondation est déterminant. Malheureusement, beaucoup de requérants formulent des demandes qui ne prennent pas en compte le but de la Fondation.

Cinq requêtes ont été transmises à des Clubs. Il s'est agi de projets considérés comme valables, mais insérés dans une réalité régionale ou locale. Les régions sont en règle générale bien organisées et disposent des contacts nécessaires pour apporter rapidement et efficacement une aide concrète.

Onze requêtes ont été déposées pour des projets à l'étranger ou par des individus souhaitant faire une formation de base ou de perfectionnement à l'étranger. Ce type de demande ne correspond pas au but de la Fondation et se voit, par conséquent, refusé.

Le Conseil de Fondation a soutenu durant l'année 2013/2014, les 6 requêtes/projets suivant pour une somme totale de CHF 34'8000.-. Trois des six requêtes ont été proposées par des Kiwaniens du District.

### L'"Hôpital des Nounours »

L'"Hôpital des Nounours" prépare des enfants entre 4 et 7 ans à un séjour hospitalier. Ensemble avec leurs parents, les enfants sont invités à apporter leur Teddybear "malade". Dans cet "hôpital", les peluches sont soignées par des étudiants en médecine qui, pour l'occasion, sont déguisés en "Dr. Teddy". Participant activement aux soins de leur Teddy, l'appréhension des enfants s'estompe et leur intérêt s'éveille. L'"Hôpital des Nounours" a reçu la somme de CHF 4'800.-.



L'Hôpital des Nounours

### Championnat Swiss Cycling

L'Association cantonale de Lucerne, association faisant partie de Swiss Cycling, a organisé en été 2014 des courses cyclistes pour enfants et jeunes, ainsi que le championnat pour Para-Cycling. La Fondation a participé à ces événements avec CHF 10'000.-.

# Kiwanis

Fondation Kiwanis Stiftung

District Switzerland-Liechtenstein



Championnat Swiss Cycling

## Chauffage solaire à air chaud au Zukunftszentrum

Le "Zukunftszentrum Cudrefin2" offre la possibilité à des classes d'apprentis de se pencher de manière variée sur l'élaboration de projets durables. Divers cours permettent de participer à l'installation d'un chauffage solaire à air chaud dans le centre d'apprentissage (Maison du futur). Le projet a été présenté par l'AK Harry Tischhauser et a été soutenu pour la deuxième fois avec CHF 5'000.-.



UAEM Suisse

## Universities Allied for Essential Medicines (UAEM) Suisse

De jeunes étudiants de l'Université de Bâle ont organisé la conférence européenne d'UAEM pour mettre en évidence la problématique du manque d'accès aux médicaments vitaux ; un tiers de la population mondiale est privé de cet accès. Un subside de CHF 2'000.- a été accordé aux étudiants.

## Mona en Afrique

La campagne "Mona en Afrique" sensibilise des jeunes en Suisse à l'éthique d'Albert Schweizer, intitulée "Respect envers la vie". Ce projet conduit par notre AK Ernst W. von Gunten a été soutenu en CHF 3'000.-.

# Kiwanis

Fondation Kiwanis Stiftung

District Switzerland-Liechtenstein

## ParAthletics

Mandaté par Association suisse des Paraplégiques, l'AK Samuel Lanz a organisé le 18/19 mai 2014, à Nottwil, le Championnat Suisse d'Athlétisme en chaises roulantes. Le KC Sempachersee a aidé activement à l'organisation et la réalisation. La Fondation a soutenu l'événement financièrement avec CHF 10'000.-.



ParAthletics

## Prix Kiwanis

Le prix Kiwanis 2014 de CHF 10'000.- a été attribué à Monika Grossenbacher Romano de Soleure. Depuis plus de 20 ans, Mme Grossenbacher s'engage pour les habitants de la Cité ouest de Soleure, entre autres comme créatrice et membre fondatrice de l'Association de la Cité ouest. Elle poursuit avec ardeur son idée qui vise à favoriser l'entente et la coopération entre enfants et adultes ainsi qu'entre divers groupements ethniques. La Fondation et le District ont participé chacun avec CHF 5'000.- à ce don.

# Kiwanis

Fondation Kiwanis Stiftung

District Switzerland-Liechtenstein



Kiwanis Preis – Preisträgerin 2014 Monica Bachmann Romano, 2. von rechts

Le Conseil de Fondation est persuadé que les projets soutenus durant l'année écoulée ont rencontré un écho positif et ont apporté beaucoup de joie aux bénéficiaires.

Jakob Stark, Trustee 2013/2014

### 3. Membres du Conseil de Fondation 2013/2014

President	Markus Schaper, KC Liechtenstein (seit 2009)
Co-President	Ilse Oehler, KC St. Gallen Notker (seit 2009)
Treasurer	Michel Schnurrenberger, KC Basel St. Alban (seit 2013)
Secretary	Ursula Karrer-Hurni, KC Crans-Montana (seit 2010)
Trustee	Susanne Brunschweiler-Locher, KC Weinfeldern (seit 2013)
Trustee	Jack Stark, KC Sarganserland (seit 2011)
Trustee	Sylvia Bally, KC Lausanne-Lac (seit 2012)

Kontrollstelle KPMG AG Wirtschaftsprüfung, 9001 St. Gallen

#### 4. Lignes directrices du Conseil de Fondation

- a) Nous sommes une institution d'intérêt public à but non lucratif et nous menons des projets sociaux et culturels.
- b) Nous agissons selon l'axiome Kiwanis "Serving the Children of the World" et encourageons, avec dynamisme, engagement et des moyens financiers, la création et l'application d'idées kiwaniennes ainsi que la réalisation de projets ou d'ouvrages.
- c) Nous prenons appui sur l'idéalisme, la solidarité et l'engagement dont font preuve les amis et partenaires de Kiwanis et également sur la créativité et la continuité garantissant le succès de nos projets.
- d) La Fondation Kiwanis agit
  - de façon ciblée et transparente
  - efficacement et avec peu de moyens
  - au sein de projets porteurs d'une image
  - au niveau national/supranational

#### 5. Statuts

Les Statuts et le Règlement actuels ont été fixés le 9 décembre 2000 à Berne par le Conseil de Fondation, sous réserve de l'acceptation du Fondateur et de l'Autorité de Surveillance, pour permettre une organisation plus rigoureuse et une structure plus efficace du Conseil. La ratification eut lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2001. Le 27 novembre 2001, le Secrétariat général de la Surveillance fédérale des Fondations dépendant du Département fédéral de l'intérieur a autorisé, en sa qualité d'Administration de Surveillance compétente, la révision des Statuts et du Règlement.

## 6. Rapport du Trésorier

### 6.1 Bilan

Bezeichnung	Anmerkung	30.09.2014		Vorjahr	
		CHF	%	CHF	%
<b>Aktiven</b>					
<b>Umlaufvermögen</b>					
Flüssige Mittel und Wertschriften	1	1'170'196.74		1'104'338.35	
sonstige Forderungen	2	1'192.35		59'754.21	
Aktive Rechnungsabgrenzung					
<b>Total Umlaufvermögen</b>		<b>1'171'389.09</b>	<b>100.0</b>	<b>1'164'092.56</b>	<b>100.0</b>
<b>Anlagevermögen</b>					
Sachanlagen		0.00		1.00	
<b>Total Anlagevermögen</b>		<b>0.00</b>	<b>0.0</b>	<b>1.00</b>	<b>0.0</b>
<b>Total Aktiven</b>		<b>1'171'389.09</b>	<b>100.0</b>	<b>1'164'093.56</b>	<b>100.0</b>
<b>Passiven</b>					
<b>Fremdkapital</b>					
<i>Kurzfristiges Fremdkapital</i>					
Sonstige Verbindlichkeiten		0.00		2'058.05	
Passive Rechnungsabgrenzung	3	7'772.30		0.00	
<b>Total kurzfristiges Fremdkapital</b>		<b>7'772.30</b>	<b>0.7</b>	<b>2'058.05</b>	<b>0.2</b>
<i>Langfristiges Fremdkapital</i>					
Finanzverbindlichkeiten		0.00		0.00	
<b>Total langfristiges Fremdkapital</b>		<b>0.00</b>	<b>0.0</b>	<b>0.00</b>	<b>0.0</b>
<b>Total Fremdkapital</b>		<b>7'772.30</b>	<b>0.7</b>	<b>2'058.05</b>	<b>0.2</b>
<b>Fondskapital</b>					
Zweckgebundener Fonds "Suchtprävention"		25'000.00		25'000.00	
Zweckgebundener Fonds "Cool-Bar"		0.00		1'717.55	
<b>Total Fondskapital</b>		<b>25'000.00</b>	<b>2.1</b>	<b>26'717.55</b>	<b>2.3</b>
<b>Organisationskapital</b>					
Einbezahltes Kapital		100'000.00		100'000.00	
Erarbeitetes freies Kapital		317'466.96		316'685.90	
Ergebnis		3'298.83		781.06	
Freier Fonds District		158'500.00		158'500.00	
Freier Fonds Gönnerverein		10'000.00		10'000.00	
Erarbeitetes gebundenes Kapital (100er Aktion)		549'351.00		549'351.00	
<b>Total Organisationskapital</b>		<b>1'138'616.79</b>	<b>97.2</b>	<b>1'135'317.96</b>	<b>97.5</b>
<b>Total Passiven</b>		<b>1'171'389.09</b>	<b>100.0</b>	<b>1'164'093.56</b>	<b>100.0</b>

#### 6.2 Compte d'exploitation

Bezeichnung	Anmerkung	01.10.2013 - 30.09.2014		Vorjahr	
		CHF	%	CHF	%
<b>Ertrag</b>					
Spenden	4	7'900.00		13'056.92	
Spende District freier Fonds	5	50'000.00		50'000.00	
Spende District Kiwanis Preis		0.00		5'000.00	
Charity Day		570.00		170.00	
Sponsorenbeiträge		0.00		1'500.00	
Spesenverzicht Stiftungsräte		424.00		586.50	
Ertrag Mastercard		1'754.35		1'948.25	
<b>Total Ertrag</b>		<b>60'648.35</b>	<b>100.0</b>	<b>72'261.67</b>	<b>100.0</b>
<b>Aufwand</b>					
<b>Vergabungen / Projekte</b>					
Vergabungen	6	-34'800.00		-36'600.00	
Projekt Suchtprävention Cool-Bar	7	-9'117.45		-15'367.90	
Kiwanis Preis		-5'000.00		-10'000.00	
<b>Total Vergabungen / Projekte</b>		<b>-48'917.45</b>	<b>-80.7</b>	<b>-61'967.90</b>	<b>-85.8</b>
<b>Administrativer Aufwand</b>					
Reise- und Repräsentationsaufwand		-4'766.90		-4'416.40	
Sachaufwand		-10'885.30		-13'386.20	
<b>Total administrativer Aufwand</b>		<b>-15'652.20</b>	<b>-25.8</b>	<b>-17'802.60</b>	<b>-24.6</b>
<b>Betriebsergebnis</b>		<b>-3'921.30</b>	<b>-6.5</b>	<b>-7'508.83</b>	<b>-10.4</b>
<b>Finanzergebnis</b>					
Finanzertrag		5'645.20		7'015.59	
Finanzaufwand		-141.62		-225.70	
<b>Total Finanzergebnis</b>		<b>5'503.58</b>	<b>9.1</b>	<b>6'789.89</b>	<b>9.4</b>
<b>Abschreibungen</b>					
Abschreibungen		-1.00		0.00	
<b>Ergebnis vor Zuweisungen</b>		<b>1'581.28</b>	<b>2.6</b>	<b>-718.94</b>	<b>-1.0</b>
<b>Zuweisungen / Entnahmen</b>					
Fondsentnahmen / Zuweisungen Cool-Bar		1'717.55		1'500.00	
Zuweisungen / Entnahmen freies Kapital		-3'298.83		-781.06	
<b>Total Zuweisungen / Entnahmen</b>		<b>-1'581.28</b>		<b>718.94</b>	
<b>Ergebnis nach Zuweisungen</b>		<b>0.00</b>	<b>0.0</b>	<b>0.00</b>	<b>0.0</b>

### 6.3 Modification du capital d'organisation et des fonds 2013/2014

#### Fondskapital

	Anfangs- bestand 01.10.2013	Zuweisung	Verwendung	Bestand per 30.09.2014
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds Suchtprävention	25'000.00			25'000.00
Fonds Cool-Bar	1'717.55	-1'717.55		0.00
<b>Fondskapital</b>	<b>26'717.55</b>			<b>25'000.00</b>

#### Organisationskapital

	Anfangs- bestand 01.10.2013	Zuweisung	Verwendung	Bestand per 30.09.2014
	CHF	CHF	CHF	CHF
Einbezahltes Kapital	100'000.00			100'000.00
Erarbeitetes freies Kapital	317'466.96	3'298.83		320'765.79
Freier Fonds District	158'500.00			158'500.00
Freier Fonds Gönnerverein	10'000.00			10'000.00
Erarbeitetes gebundenes Kapital (100er Aktion)	549'351.00			549'351.00
<b>Organisationskapital</b>	<b>1'135'317.96</b>			<b>1'138'616.79</b>

## 6.4 Annexes

### 6.4.1 Généralités

La Fondation Kiwanis a été créée le 14 janvier 1994. Un capital de CHF 100'000.- a été mis à disposition par le fondateur, KIWANIS International District Schweiz-Liechtenstein. Les membres fondateurs de la Fondation étaient les représentants du District, Messieurs Reto Caprez (Governor année 1993/94) et Erich A. Schmid (Past Governor).

La comptabilité suit les dispositions spécifiques à la branche des recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAP FER (standard FER et FER 21) et est conforme à la législation suisse, ainsi qu'aux clauses des Statuts. Les comptes annuels donnent un aperçu réaliste de la situation patrimoniale, financière et des bénéfices de la Fondation Kiwanis .

La Fondation Kiwanis ne dispose d'aucune filiale ou institution partenaire sur laquelle elle exercerait une influence dominante ou sur laquelle elle pourrait exercer des activités de contrôle et de direction conjointe.

Le rapport annuel de la Fondation Kiwanis correspond au rapport d'activité.

Tous les membres du Conseil de Fondation exercent leur fonction à titre bénévole et fournissent environ 800 heures de travail non rémunéré selon les estimations. Les frais liés aux déplacements des membres du Conseil sont rémunérés.

La clôture des comptes a été établie pour la onzième fois déjà selon les directives SWISS GAP FER standard FER et FER 21).

### 6.4.2 Principes d'évaluation

#### Généralité

Sauf mention contraire dans les postes du bilan énumérés ci-après, l'évaluation de ces derniers a lieu selon les valeurs du marché à la date du bilan. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis au cours de clôture des devises à la date du bilan et les transactions commerciales en devises étrangères au cours du jour concerné.

#### Liquidités et titres

Les liquidités englobent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les titres pouvant être réalisés à court terme (dans un délai d'un an) avec un effet sur les liquidités. L'évaluation a lieu selon la valeur du marché à la date du bilan.

#### Autres créances

Les créances sont utilisées selon leur valeur nominale. Les actifs à risque sont ajustés individuellement.

### **Immobilisations corporelles**

L'évaluation du patrimoine en immobilisations corporelles a lieu en rapport aux frais en tenant compte d'amortissements adéquats.

### **Placements financiers**

Les placements financiers avec des échéances de plus d'un an sont comptabilisés dans les immobilisations selon la valeur du marché à la date du bilan.

### **6.4.3 Principes relatifs à la modification du capital**

#### **Généralités**

Le compte de modification du capital décrit l'évolution de chaque fonds affecté et de chaque composant du capital disponible.

#### 6.4.4 Bilan

	30.09.2014	Vorjahr
	CHF	CHF
<b>Anmerkung 1 / Flüssige Mittel und Wertschriften</b>	<b>1'170'196.74</b>	<b>1'104'338.35</b>
PC-Guthaben	946'799.26	943'897.11
Bankguthaben	198'500.09	136'848.01
Wertschriftenfonds	24'897.39	23'593.23
<b>Anmerkung 2 / sonstige Forderungen</b>	<b>1'192.35</b>	<b>59'754.21</b>
Forderung ggü VST eidg. Steuerverwaltung	1'192.35	
<b>Anmerkung 3 / Passive Rechnungsabgrenzung</b>	<b>7'772.30</b>	<b>2'058.05</b>
Rechnungen 2sic - Anpassung Website	1'252.80	
Spesen Stiftungsräte	1'519.50	
Kiwanis Preis	5'000.00	

#### 6.4.5 Compte d'exploitation

	2014	Vorjahr
	CHF	CHF
<b>Anmerkung 4 / Spenden</b>	<b>7'900.00</b>	<b>13'056.92</b>
Spende KPMG	2'800.00	
Spende Dritter	100.00	
Übernahme KCB - KC Mendrisiotto	1'000.00	
Übernahme KCB - Division 2	4'000.00	
<b>Anmerkung 5 / Spende District</b>	<b>50'000.00</b>	<b>50'000.00</b>
Spende District	50'000.00	50'000.00
<b>Anmerkung 6 / Vergabungen</b>	<b>34'800.00</b>	<b>51'967.90</b>
Swiss Cycling CH-Meisterschaft Rollstuhlfahrer	10'000.00	
Projekt Teddy Bär Spital	4'800.00	
Jugendschrift Mona in Afrika	3'000.00	
ParAthletics	10'000.00	
UAEM Schweiz	2'000.00	
Cudrefin 02	5'000.00	
<b>Anmerkung 7 / Projekt Suchtprävention Cool-Bar</b>	<b>9'117.45</b>	<b>15'367.90</b>
laufende Kosten aus dem Jahr 2013	1'598.40	
Seven Ps - Auflösung KCB	5'292.00	
Anpassung Website	734.40	
Übersetzungen	1'492.65	

## 6.5 Rapport du réviseur



KPMG AG  
Wirtschaftsprüfung  
Bogenstrasse 7  
CH-9000 St. Gallen

Postfach 1142  
CH-9001 St. Gallen

Telefon +41 58 249 22 11  
Telefax +41 58 249 26 13  
Internet www.kpmg.ch

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der

**Kiwanis-Stiftung District Schweiz-Liechtenstein, Basel**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang) der Kiwanis-Stiftung District Schweiz-Liechtenstein für das am 30. September 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 vermittelt und nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Ferner bestätigen wir, dass die gemäss Ausführungsbestimmungen zu Art. 12 des Reglements über das ZEWO-Gütesiegel zu prüfenden Bestimmungen der Stiftung ZEWO eingehalten sind.

KPMG AG

Daniel Steiner  
Zugelassener Revisionsexperte  
Leitender Revisor

Matthias Grob  
Zugelassener Revisionsexperte

St. Gallen, 9. Januar 2015

Beilage:

- Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang)

## 7. Données de contact

Domicile	Fondation Kiwanis Stiftung District Switzerland-Liechtenstein c/o Dr. Donald Stückelberger Gerbergasse 26 Postfach 644 CH-4001 Basel
Coordonnées bancaires	Basellandschaftliche Kantonalbank, Gelterkinden IBAN: CH40 0076 9016 2266 9872 5  PostFinance IBAN: CH49 0900 0000 4000 6800 4
Site internet	<a href="http://www.kiwanisfoundation.ch">www.kiwanisfoundation.ch</a>
E-Mail	<a href="mailto:mail@kiwanisfoundation.ch">mail@kiwanisfoundation.ch</a>

